DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 octobre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Monsieur

Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame

Martine JUNG

Absent(s):

Rapporteur: Madame Alfonsa ALFANO

N° CP/2016/490 - Prévention et dépistage - 4124

Proposition d'attribution de subventions en faveur d'associations œuvrant dans le domaine de la prévention des cancers

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président

- décide d'attribuer des subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la prévention des cancers colorectal, du sein et du col de l'utérus pour un montant total de 296 166,00 € pour l'exercice budgétaire 2016 comme suit :
- une subvention de 104 000,00 € à l'association ADECA Alsace,
- une subvention de 128 100,00 € à l'association ADEMAS,
- une subvention de 64 066,00 € à l'association EVE,
- approuve les termes des projets de conventions d'objectifs et de moyens afférentes à l'attribution des 3 subventions précitées, joints en annexe, et autorise le président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20161003-lmc1103258-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 10/10/16